

Québec, le 22 juin 2017

Objet : Demande d'accès n° 2017-06-45 – Lettre réponse

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 13 juin dernier, concernant une lettre du Ministère relative à la chasse aux phoques à l'île Brion.

Le document demandé est accessible et joint à la présente. Il s'agit de :

- Lettre du ministre David Heurtel datée du 9 juin 2017, 1 page.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M. Enrique Alvarenga, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel enrique.alvarenga@mddelcc.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (2)

Québec, le 9 juin 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

La présente est en réponse à une pétition présentée à l'Assemblée nationale le 11 mai 2017 par le député des Îles-de-la-Madeleine, demandant au gouvernement du Québec d'intervenir concernant la réserve écologique de l'Île-Brion. Les signataires réclament au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : 1) une rencontre dans l'archipel, 2) une mise-à-jour du plan de conservation, 3) un investissement dans les infrastructures et 4) une modification de la délimitation afin de permettre la chasse aux phoques.

Le ministère tiendra une rencontre pour échanger avec les intervenants et partenaires locaux sur les différents enjeux de gestion de la réserve écologique. Le ministère contactera sous peu le maire et président de la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, monsieur Jonathan Lapierre, afin de convenir d'une date de rencontre et des sujets à discuter.

Le gouvernement ne souhaite pas changer le statut de réserve écologique, ni modifier ses limites, puisqu'elle protège des habitats représentatifs et des espèces exceptionnelles à l'échelle du Québec. L'objectif de la rencontre serait de recueillir les attentes du milieu, mais aussi de discuter de la relance du programme éducatif de la réserve écologique et d'évaluer les options de partenariats, ce qui constitue des conditions essentielles avant d'envisager un financement dans les infrastructures. Ainsi, les décisions et actions à venir viseront à protéger un des plus grands joyaux naturels de l'archipel madelinien et à entendre les préoccupations locales.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



DAVID HEURTEL